

[Traduction]

Je voudrais également dire quelques mots en anglais et demander au ministre, maintenant qu'il a réglé un problème, de faire connaître à la Chambre et de préciser les négociations qu'il a amorcées ou amorcera avec le gouvernement provincial d'Ontario ou les municipalités concernant la construction d'un second aéroport à Toronto.

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle à l'honorable député que nous n'en sommes pas encore à la période des questions. Le Règlement ne lui permet, pour le moment, que de faire des commentaires au sujet de la déclaration du ministre.

L'honorable député aura tantôt l'occasion de poser les questions qui lui viennent présentement à l'esprit.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je termine en disant que la décision est tout à fait acceptable et que nous sommes heureux que le gouvernement se soit finalement décidé. C'est la première décision du ministre des Transports et nous nous en réjouissons.

[Traduction]

M. Ed Schreyer (Selkirk): Monsieur l'Orateur, l'annonce faite aujourd'hui par le ministre des Transports était attendue depuis longtemps. Les raisons invoquées par le ministre en faveur de ce choix particulier semblent assez plausibles, du moins en apparence. Cependant, n'ayant pas été mis au courant des instances et arguments nombreux présentés au ministre, nous ne pouvons vraiment pas savoir si les raisons avancées aujourd'hui par le ministre sont fondées ou sérieuses ou superficielles. Le ministre doit sûrement admettre que c'est la situation dans laquelle nous nous trouvons.

[Français]

Je voudrais savoir, monsieur l'Orateur, si le gouvernement fédéral a tenu suffisamment compte des conseils qu'il a reçus et de l'opinion de la province de Québec avant de prendre la décision finale.

Je désire poser une question similaire en demandant si le ministère de l'Expansion économique régionale a été consulté de la même façon?

[Traduction]

Le ministre n'a pas saisi l'occasion de nous expliquer à fond pourquoi cet emplacement a été choisi de préférence à d'autres. Quiconque a suivi de près les articles de *La Presse* et d'autres journaux du Québec sait que de nombreux terrains et emplacement s'offraient.

[M. Valade.]

Par exemple, je me souviens d'avoir lu il y a une couple de mois dans *La Presse* qu'aucune décision n'allait pouvoir être prise en février, car le ministre de l'Industrie et du Commerce était à l'étranger. L'article précisait qu'on ne pouvait se prononcer sur l'emplacement de l'aéroport tant que le ministre n'était pas rentré au pays. On sait pertinemment que le ministre de la Défense nationale n'est pas sorti du Canada depuis plusieurs semaines.

Des voix: Oh, oh!

M. Schreyer: Il serait bon que le ministre indique, à l'intention de la Chambre et de tout le Parlement, quels rapports il a eus avec son ministère et la Commission des transports, par exemple, en ce qui concerne les négociations et les études entreprises au sujet du choix de l'emplacement. On est en droit de supposer—je dis bien «en droit de supposer»—que l'on a consulté très étroitement la Commission canadienne des transports.

A présent que le ministre des Transports a réglé un problème qui se posait à lui depuis plusieurs mois, qu'il a fait son choix, est-il prêt à consacrer autant d'efforts et de temps pour parvenir à une décision en ce qui concerne l'aéroport international de Winnipeg?

• (2.50 p.m.)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, nous savons enfin où sera situé le nouvel aéroport international: à Saint-Jérôme, à 26 milles de Montréal.

Le ministre déclarait qu'un groupe d'étude formé de représentants des ministères fédéraux des Transports et de l'Expansion économique régionale, de quatre ministères du gouvernement du Québec, et de la ville de Montréal, a décidé de l'endroit exact où le nouvel aéroport doit être construit.

Dans sa déclaration, le ministre dit aussi que cela favorisera le développement économique de cette région.

Je me demande alors pourquoi l'honorable ministre n'aurait pas envisagé de construire l'aéroport international à Rouyn, par exemple, s'il entend réellement favoriser le développement régional.

Mais si l'on considère que le nouvel aéroport aidera au développement économique de Montréal au lieu de décentraliser, on centralise davantage.